



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Liste des membres du collège départemental FDVA 2 du Calvados

Conformément à l'arrêté préfectoral du 24 avril 2024 portant modification de l'arrêté du 29 juin 2018 portant création et composition du collège départemental consultatif de la commission régionale consultative du Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA)

Le collège départemental du Calvados consultatif de la commission régionale consultative du FDVA, placé sous la présidence du préfet de département ou de son représentant, est composé comme suit :

Les personnes suivantes sont désignées au titre de personnes qualifiées :

Monsieur Philippe CLEMENT, mouvement associatif
Monsieur Jean-Luc GUERNET, comité départemental de la médaille JSEA
Madame Gulderen CELIK, association AE 14
Monsieur Jean-Philippe TIRET, association Revivre

Les trois personnes suivantes sont désignées par l'UAMC au titre de représentants des collectivités territoriales :

Madame Amandine GOGUILLON, maire-adjointe à Caen
Madame Cécile PARENT, maire-adjointe à Thue et Mue
Monsieur Philippe LOUIS, maire-adjoint au Molay Littry

La personne suivante est désignée au titre de représentant des autres collectivités territoriales par le Président du Conseil départemental du Calvados :

Madame Sophie SIMONNET, conseillère départementale

Les personnes suivantes sont désignées au titre des parlementaires par leur président de leurs chambres respectives :

Monsieur Pascal ALLIZARD, sénateur, titulaire
Madame Corinne FERET, sénatrice, titulaire
Madame Sonia de La Provôté, sénatrice, suppléante

Madame Elisabeth BORNE, députée, titulaire (sera remplacée par Monsieur Freddy SERTIN à compter du 23 janvier 2025)
Monsieur Joël BRUNEAU, député, titulaire
Monsieur Christophe BLANCHET, député, suppléant
Monsieur Bertrand BOUYX, député, suppléant